

Formation Accompagnement des cédants en agriculture : Aspects juridiques, fiscaux et sociaux concernant la Transmission des entreprises agricoles

Dates et horaire : lundi et mardi **29 & 30 Novembre 2021**

J1 de 09h45 à 12h30 puis de 13h30 à 18h00 / J2 de 9h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00

Lieu de la formation : Les Marmites Volantes 47 avenue Pasteur 93100 **Montreuil** (à moins de 10 minutes de la station Mairie de Montreuil ligne 9 et à 20 minutes à pieds de la Conf').

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 14 heures

Organisme de formation : Fadear

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Référencé au Datadock : n° 0014250



Public : Tout_e_s salarié_e_s accompagnant des cédant_e_s dans un processus de Transmission qui traiteront de ces dimensions juridiques, fiscales et sociales.

Pré_requis : aucun

Intervenant extérieur : Francis Varennes, Juriste Fiscaliste (28)

Animation : Julien Melou, animateur-facilitateur salarié FADEAR

Contexte et Enjeu : Fort de l'expérience développée depuis plus d'une quinzaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre par l'intermédiaire de l'une de leur formation les clés pour appréhender le domaine de la transmission et les outils et

méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement. Ces 2 journées doivent précisément permettre de comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale (dans le cadre d'un processus de Transmission) et les conséquences de chacun d'eux.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir les bases pour guider le cédant_e en tant qu'accompagnateur/trice à la transmission, dans ses droits/obligations en matière juridique, fiscal, sociale...et suivant la réglementation et ses interprétations que l'on soit d'un point de vue juridique/social/ fiscal.
- Être capable en tant que salarié(e) de diagnostiquer le projet de transmission du cédant_e et de l'accompagner dans ses choix, en sécurisant son cadre juridique, fiscal et social.
- Être capable d'accompagner la transmission de l'activité (en lien avec la reprise) et son suivi (conseil, optimisation...)en matière juridique, fiscal, sociale.

- avec mise en situation par des regards sur des cas concrets

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation :

Présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

Contenu de la formation :

Séquence	Contenu	Durée	Horaires
Séquence 1	Présentation de la session et des objectifs Tour de table et présentation des participant_e_s, attentes des stagiaires et ajustement de la formation	30 mn	Lundi 29 Novembre 09h30 - 10h00
Séquence 2	<u>Aspects juridiques de la transmission de l'entreprise agricole ;</u> Section 1. Les modalités de la transmission de l'entreprise selon sa forme juridique : entreprise individuelle et société d'exploitation Section 2. Les modalités juridiques de la cession : mutation à titre gratuit et mutation à titre onéreux Section 3. Les formalités administratives de la	3h30	Lundi 29 Novembre 10h00 - 13h00 Déjeuner 14h00 – 15h00

	<p>cessation d'activité du cédant</p> <p>Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</p>		
Séquence 3	<p><u>Aspects fiscaux de la transmission de l'entreprise agricole</u></p> <p>Section 1. Conséquences fiscales de la transmission en matière d'imposition des bénéficiaires</p> <p>Section 2. Conséquences fiscales de la transmission en matière de TVA</p> <p>Section 3. Conséquences fiscales de la transmission en matière de droits d'enregistrement et d'IFI</p> <p><i>Echanges entre les participant_e_s et apport de connaissances</i></p> <p><i>Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</i></p> <p><i>Fin J1 Bilan de la journée, comment ça va ?</i></p>	<p>2h45 (dont 15min de pause)</p>	<p>Lundi 29 Novembre</p> <p>15h00 - 18h00</p>
Séquence 4	<p><u>Aspects sociaux de la transmission de l'entreprise agricole</u></p> <p>Section 1. Les formalités préalables à la liquidation de la retraite agricole</p> <p>Section 2. La liquidation de la retraite agricole</p> <p>Section 3. Le principe de la cessation d'activité agricole et les exceptions du cumul emploi-retraite</p> <p>...et suivant vos attentes et vos questions pratiques sur ces domaines dans le cadre de vos accompagnements de porteurs de projets...</p> <p><i>Echanges entre les participant_e_s et apport de connaissances Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</i></p>	<p>4h30 (dont 15min de pause)</p>	<p>Mardi 30 Novembre</p> <p>9h00 - 13h00</p> <p>Déjeuner</p> <p>14h00 – 15h00</p>

Séquence 5	* dernière demi journée J2 : exercices pratiques à partir de situations fictives de Transmission pour que les stagiaires fournissent des propositions aux cédants concernant les dimensions juridiques, sociales, fiscales et dans une approche globale du projet.	2h00	Mardi 30 Novembre 15h00 - 17h00
Séquence 6	Bilan orale et évaluation de la formation Et Perspectives	30 mn	Mardi 30 Novembre 16h30 - 17h00

Moyens pédagogiques :

Apports méthodologiques et présentation d'un diaporama avec exposés suivis de périodes de questions-réponses, illustration à partir de cas concrets, questions-réponses, exercices pratiques d'application en sous-groupes avec restitution-mutualisation, et remise de support synthétique.

A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences via auto positionnement (entre entrée et sortie de la formation suivie) et à travers un questionnaire.

Modalités générales et frais liés à la formation :

- Les frais de déplacement et de repas des salarié-e-s sont à la charge de votre structure.

Coût de la formation pour les salarié_e_s : 420 € pour les 2 jours (14h00) (soit 30 €/h/stagiaire) à l'ordre de la Fadear. Possibilité de solliciter le fonds Ocapiat et son dispositif Boost Compétences pour les ressortissant_e_s au fonds OCAPIAT pour une prise en charge partielle de vos frais pédagogiques et divers.

Attestation de formation : Une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Inscription et contact :

Julien Melou, animateur Fadear (jmelou@fadear.org // 01 43 63 41 50)

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation

Aspects juridiques, fiscaux et sociaux concernant la

Transmission des entreprises agricoles (progr. n° A35)

à Montreuil les 29/11/2021 et 30/11/2021

Nom Prénom :

Structure :

Adresse complète :

Tel :

Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

.....

.....

.....